# LA COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT

Un procédé de régénération se définit comme une méthode par laquelle un peuplement est régénéré, rajeuni ou établi, que ce soit par voie naturelle ou par voie artificielle. Ce procédé conduit à une révolution complète du peuplement à travers une série de coupes partielles. Elles ressemblent à des éclaircies mais elles n'ont comme but premier que le renouvellement du peuplement. Cette coupe favorise l'implantation de la régénération naturelle qui est absente sous le couvert d'un vieux peuplement.

## Qu'est-ce que c'est?

C'est la récolte d'arbres dans un peuplement ayant atteint l'âge d'exploitation en favorisant la régénération naturelle produite à partir de semences provenant des arbres dominants et codominants du peuplement résiduel. Ce peuplement sera récolté lorsque la régénération sera établie de façon satisfaisante. La coupe progressive d'ensemencement, tout en favorisant une bonne production de graines, vise principalement à obtenir un éclairement au sol propice à la germination et à l'installation des espèces désirables.

## Comment procède-t-on?

Ce type d'activité de récolte s'effectue généralement en trois étapes. La première étape de cette technique consiste à éliminer les essences indésirables et les tiges endommagées. Vous pourrez ainsi dégager la cime des plus beaux spécimens; ils pourront mieux se développer, rester en santé et produire de la semence. Cette première intervention permet aussi de faire de petites trouées dans le couvert forestier et laisser la lumière pénétrer le sous-bois. Sa présence favorisera le développement et l'implantation de la régénération. Cette intervention permet de prélever environ 25 à 30 % du volume marchand du peuplement.

La repousse installée demande une plus grande quantité de lumière pour avoir une bonne croissance. La seconde étape vise à supprimer les semenciers qui présentent des signes de faiblesse ou qui ont été endommagés lors de la première coupe. Elle assure aussi la protection des semis qui s'installent graduellement et permet de poursuivre l'implantation de la régénération. Lors de cette opération, on enlève environ 35 à 50 % du volume (incluant les sentiers de débardage) sur pied pour ouvrir le peuplement. La troisième et dernière étape s'effectue quand la régénération est bien installée; elle élimine tous les grands arbres encore en place. Cette coupe ne doit pas trop tarder car elle permet de donner la pleine lumière au jeune peuplement. Habituellement vous pouvez procéder à la coupe finale quatre à six ans après la seconde coupe.

Pour les peuplements composés de feuillus, les tiges sont majoritairement d'âges différentes. De plus, l'on retrouve souvent des peuplements feuillus dégradés à la suite de coupes abusives. Dans ce genre de peuplement, deux types de coupes peuvent être utilisées; la coupe de jardinage et la coupe progressive d'ensemencement.

La coupe progressive est peut être la moins appropriée parce qu'elle demandera un délai d'un peu plus d'un siècle avant d'obtenir des arbres de qualité et de dimensions acceptables. Il est donc préférable d'utiliser la méthode de coupe de jardinage si le peuplement si prête bien. On distingue aussi une autre forme de coupe progressive; la coupe progressive par trouées. Cette variante s'effectue principalement selon le même principe que la coupe progressive classique, les tiges habitant la surface à régénérer sont récupérées complètement, en plusieurs étapes. Toutefois, les arbres prélevés forment des trouées dans le peuplement au lieu d'être répartis uniformément.

# LA COUPE PROGRESSIVE D'ENSEMENCEMENT

## Procédé en trouées

Vous débuterez la coupe dans les groupes d'arbres où la régénération est déjà établie et prometteuse. Les trouées ne devront pas dépasser plus de la hauteur des arbres dominants. Par la suite, vous agrandirez les surfaces traitées dans les pourtours afin de laisser pénétrer la lumière. Progressivement, on agrandit les trouées de façon telle que la régénération soit en place sur toute la surface du périmètre au moment de l'élimination des dernier arbres.

## Avantages et inconvénients de la coupe progressive

### Avantages

- Méthode souple qui s'applique à presque toutes les conditions;
- Permet, lors de la planification de la coupe, de favoriser les essences que nous souhaitons voir se régénérer;
- Le moment de la récolte finale du peuplement futur est avancé par la présence d'une régénération, simultanément avec le peuplement mature ou les coupes sont effectuées;
- La répartition des déchets de coupe sur une longue période facilite leur élimination; Procédé idéal pour disperser les semences sur toute la superficie traitée.

### Inconvénients

- La période de régénération est plus longue que celle par coupe totale;
- Cause des dommages aux semis lors du débardage;
- Dépréciation de la valeur des arbres semenciers;
- Exige de bonnes connaissances de la dynamique du peuplement et des essences.

Dans une forêt, vous devez toujours chercher à assurer le renouvellement perpétuel. Une répartition des tiges de forme « pyramidale » du nombre d'arbres doit être maintenue : quelques gros arbres (plus de 20 cm), un peu plus d'arbres intermédiaires (12 à 20 cm) et beaucoup de regénération (2 à 12 cm). Cette abondance de jeunes arbres garantira le renouvellement de votre boisé. Rappelez-vous que pour bien aménager votre boisé, vous devez d'abord penser à vos arbres d'avenir plutôt qu'aux arbres que vous récolterez à court terme.

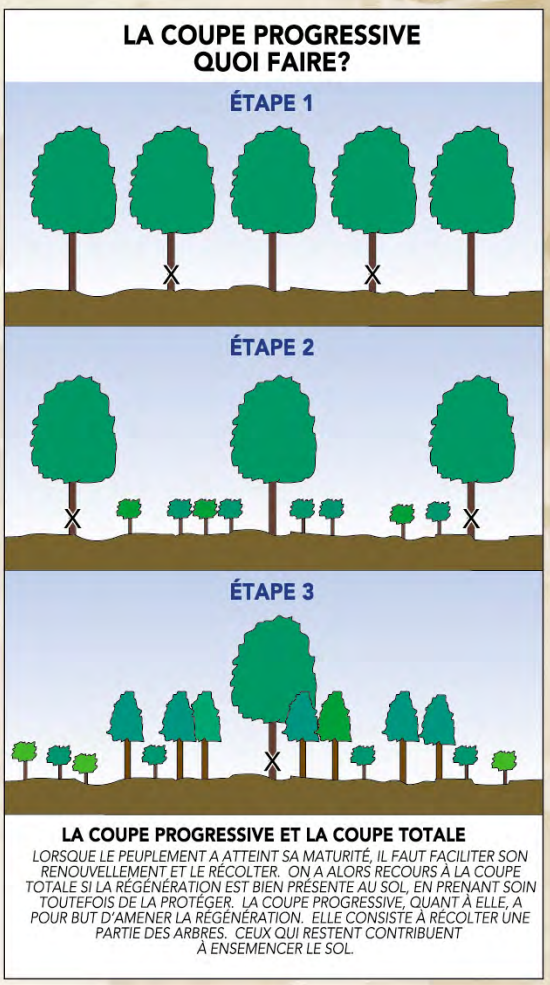


**LA COUPE PROGRESSIVE ET LA COUPE TOTALE**

*LORSQUE LE PEUPLEMENT A ATTEINT SA MATURITÉ, IL FAUT FACILITER SON RENOUVELLEMENT ET LE RÉCOLTER. ON A ALORS RECOURS À LA COUPE TOTALE SI LA RÉGÉNÉRATION EST BIEN PRÉSENTE AU SOL, EN PRENANT SOIN TOUTEFOIS DE LA PROTÉGER. LA COUPE PROGRESSIVE, QUANT À ELLE, A POUR BUT D'AMENER LA RÉGÉNÉRATION. ELLE CONSISTE À RÉCOLTER UNE PARTIE DES ARBRES. CEUX QUI RESTENT CONTRIBUENT À ENSEMENCER LE SOL.*

### Autres sources d'information


- *Améliorez votre boisé. La récolte du bois de chauffage, un outil efficace.* 1996. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.
- *Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée.* 2003. Fédération des producteurs de bois du Québec, Longueuil.
- *Manuel de foresterie.* 1996. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Sainte-Foy.
- *Manuel de mise en valeur de forêts privées.* 1999. Fédération des producteurs de bois du Québec, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.



**Photos :** SPBCQ et Ressources naturelles Canada
**Textes et coordination :** Mathieu Simard, tech. for.
**Graphisme :**Yvan Ouellet, Crayonart
**Impression :** Imprimerie Art Graphique



SPBCQ
Syndicat des Producteurs de Bois du Centre-du-Québec

1940, rue des Pins
Nicolet (Québec) J3T 1Z9

Tél.: (819) 293-5838
Télécopieur : (819) 293-6698
Courriel : spbcq@upa.qc.ca
Site Internet : www.centre-du-quebec.upa.qc.ca